

Propositions video

Objet : méthode de travail, missions, exploitations des images et problématique du droit d'auteur de Lionel Cottin (suite au BE du 30 mai)

Lionel Cottin est désormais attaché à la PO pour une mission principale :

Point 1 "Images techniques" : Il s'agit de la principale fonction de L. Cottin. Les demandes lui sont formulées par la DTN. Lionel cède le droit d'exploitation de ces images à la FFVoile. En raison de l'objectif avant tout technique de ces images, elles ne peuvent cependant être utilisées qu'après consultation de Lionel et du référent technique (entraîneur national de la série) qui a commandité les images.

En outre, les qualités de cadreur de Lionel, nous ont permis d'exploiter ses images pour la communication équipe de France. Au départ cela s'est fait sur une seule épreuve (la SOF), ce poste prenant de l'importance à deux ans des JO et l'attribution de mission de Lionel venant de changer il devenait nécessaire de le « réglementer » davantage.

Point 2. Banque image Communication EDF. Afin que les demandes pour la "communication EDF" ne soient pas vécues comme "concurrentes" des demandes sportives et techniques, une réunion aura lieu au plus tard en début d'année avec tous les intéressés pour que les répartitions soient claires et validées par tous. Pour l'année 2007, Lionel tourne dans une optique « communication » sur la SOF, le championnat du Monde de Cascais, la Pré-olympique. Ces images sont à destination des médias, des membres du pool des partenaires (note 1) et bien sûr des besoins de la FFVoile notamment le film de fin d'année sur la rétro de la voile. Entrent dans ce cadre toutes les images ayant un lien avec l'événement en cours : images sur l'eau, interview des athlètes sur leur performance, réactions par rapport à l'événement, remise des prix... Lionel cède l'exploitation de ces images à la FFV pour toute utilisation. S'il y a ventes de ces images, le résultat de cette vente rentre jusqu'à fin 2008 au crédit de la ligne budgétaire « vidéo » créée (cf. note 1)

Point 3. La DTN a souhaité la réalisation après les JO d'un film qui pourra présenter et valoriser la PO. Ce film est pour le moment prévu pour la FFV, le ministère, CNOSF et toutes entités utiles. Dans ce cadre, Lionel tourne, en plus des épreuves elles-mêmes, des images sur les « coulisses » de la PO (débriefing, réactions des athlètes, etc...). Il assure le montage de ce film.

Point 4

A posteriori de ce film « interne » et à partir de ces images et de l'ensemble de celles tournées par Lionel, la FFV dont notamment la DTN auront pour volonté, en fonction de l'intérêt suscité par les résultats aux JO, de susciter un documentaire TV sur la PO et les JO 2008. Raison pour laquelle les images de « coulisse » décrites en point 3 ne seront pas diffusées avant la fin des JO pour conserver de leur intérêt. Les différents intervenants concernés par ce sujet se concerteront avec Lionel Cottin, partie prenante de ce projet, sur la meilleure façon de réaliser, de financer et de diffuser ce film y compris en tenant compte, dans les discussions, du fait que Lionel

souhaite en être le réalisateur. Il est toutefois vraisemblable que le diffuseur (chaîne) aura son droit de regard sur les conditions de réalisation de ce documentaire. En cas de vente de ce film (notamment à des diffuseurs), Lionel Cottin bénéficiera, en tant qu'auteur des images, d'une rétribution financière qui sera établie selon les normes coutumières avec le producteur du film (il est en effet vraisemblable que nous devons dans ce cas faire appel à un producteur) et ce en toute transparence. Si la volonté de la FFV est aujourd'hui qu'un tel documentaire voit le jour, cela ne saurait être un engagement ferme de sa part.

Point 5. Images hors EDF. D'autres départements ont des demandes vis à vis de Lionel. Il est proposé que ces demandes soient faites conjointement à Lionel Cottin et Eric Coquerel qui conseilleraient le département concerné si Lionel, au vue de sa charge de travail, ne peut en assumer directement la réalisation. Le cas de la SOF n'est pas concerné car le travail qu'y réalise Lionel est le fruit d'une synergie Communication EDF/couverture SOF et à priori, au moins pour 2008, Lionel sera de nouveau missionné sur cet événement.

Note 1 :

Il est décidé de la création d'une ligne budgétaire vidéo qui permettra de financer l'achat de matériel ou tout autre moyen technique non prévus au départ. Les entrées de cette ligne sont principalement constituées du « Pool images ». Ce pool est constitué de partenaires de la FFV, de l'Equipe de France ou de membres de l'Equipe de France. Banque Populaire et Legris Industries ont déjà accepté de s'y associer pour 2007. En échange d'une somme forfaitaire de 4500 euros HT ces partenaires disposent d'une banque d'image des membres de l'EDF en régate, sur l'eau et des images hélico ainsi que des plans d'ensemble de flotte réalisées lors de ces occasions. Elles sont réalisées en 2007 à la SOF, championnat du monde de Cascais, Préolympique. Ces images sont libres de droit pour leur communication interne, communication externe de type salon professionnel, conférence, pour les news des TV. Est exclut toute utilisation pour un documentaire TV centré sur les JO et à la PO.

Rentrent également dans cette ligne tous les produits de la vente de ces images d'ici les JO et les participations d'autres départements quand Lionel tourne pour eux (exemple : SOF).

Les sorties sont validées conjointement par Lionel Cottin, la DTN, la communication de l'EDF.

Eric Coquerel

